

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2006

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES
(Deuxième lecture) - (n° 3303)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 135

présenté par
M. Flajolet, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 37

Dans la première phrase de l'alinéa 114 de cet article, supprimer les mots :
« qui se livrent à la pêche ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.